Viticultures

La note d'information du délégué de la filière Vins de FranceAgriMer



• numéro 14 / 1^{er} décembre 2010 /

Restructuration du vignoble

Modifications de l'arrêté pluriannuel qui fixe les conditions d'attribution de l'aide à la restructuration et à la reconversion du vignoble

- Le Conseil spécialisé de la filière viticole de FranceAgriMer a donné un avis favorable sur un projet d'arrêté modifiant l'arrêté pluriannuel du 26 mai 2009 modifié, relatif aux conditions d'attribution de l'aide à la restructuration et à la reconversion du vignoble. À retenir en particulier :
- concernant la superficie minimale résultant de la restructuration : les conseils de bassin viticole pourront proposer dorénavant que certaines superficies, exclues de l'octroi de la prime à l'arrachage définitif pour des raisons environnementales (zone de montagne, pentes élevées), ne soient pas soumises au critère de superficie minimale à condition que la superficie totale pour l'ensemble des parcelles éligibles soit au moins égale à 10 ares;
- concernant le niveau prévisionnel des demandes : si celles-ci dépassent trop largement la maquette financière, le directeur général de FranceAgriMer aura, après consultation du Conseil spécialisé, la possibilité de fixer par une décision des critères de priorisation pour sélectionner les dossiers;
- concernant les dépôts tardifs des demandes d'aide: un dispositif de minoration de l'aide, proportionnel au retard des dossiers, sera appliqué (- 10 % jusqu'à 10° jour ouvré après la date limite, - 20 % jusqu'à la fin du 2° mois suivant la date limite, - 50 % jusqu'à la fin du mois de juin suivant la date limite).

OIV Éléments de conjoncture vitivinicole mondiale

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA VIGNE ET DU VIN (OIV) A PRÉSENTÉ, MI-NOVEMBRE LES ÉLÉMENTS DE CONJONCTURE VITIVINICOLE MONDIALE DISPONIBLES À CETTE PÉRIODE DE L'ANNÉE. NÉANMOINS CEUX-CI PERMETTENT SEULEMENT UNE APPROCHE DU NIVEAU DE PRODUCTION DE VIN. EN EFFET, SI LA RÉCOLTE DE L'HÉMISPHÈRE SUD EST DANS LES CHAIS DEPUIS AVRIL, CELLE DE L'HÉMISPHÈRE NORD TOUCHE À SA FIN. CES RÉSULTATS NE DOIVENT DONC ÊTRE CONSIDÉRÉS PAR LE LECTEUR QUE COMME INDICATIFS ET SUSCEPTIBLES DE VARIATIONS NON NÉGLIGEABLES. NOUS VOUS EN PRÉSENTONS LES PRINCIPAUX POINTS.

En matière d'évolution des **superficies vitivinicoles**, au plan qualitatif, on peut estimer que :

- > bien que les superficies 2010 des pays de l'Union européenne à 27 ne soient pas encore à ce jour connues, la réduction du vignoble de l'UE à 27 pourrait être comprise entre 60 et 70 milliers d'hectares (contre 94 000 ha entre 2008 et 2009, dont environ 75 000 ha avec prime d'abandon définitif) ce qui, relativement à un vignoble communautaire à 27 évalué en 2009 à 3703 000 ha, représenterait, en milieu de fourchette d'estimation, un recul de près de 1,8 %, pour s'approcher en 2010 de 3640 000 ha. Cette réduction conséquente des superficies n'est pas sans lien avec la faible production observée sur plusieurs campagnes successives, dans l'UE à 27 (NB: la dernière année de déclenchement de la mesure d'arrachage définitif devrait conduire entre 2010 et 2011 à un nouveau recul du vignoble de l'UE à 27);
- > le rythme de croissance des surfaces plantées dans l'hémisphère sud et aux USA s'est globalement ralenti par rapport à ce qui avait été observé autour de l'an 2000 ; À l'exception de l'Amérique du sud, les vignobles concernés devraient même connaître un effritement de leur superficie.

En effet, si, entre 2009 et 2010, les vignobles argentins et chiliens augmentent légèrement, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du sud voient s'éroder leurs superficies plantées en vignes. Bien que l'information en matière de surfaces plantées en 2010 soit loin d'être exhaustive, le vignoble de l'ensemble des pays non asiatiques hors UE serait en léger recul par rapport à celui de 2009 ;

> si le rythme de croissance du vignoble chinois (notamment de cuve) se ralentit et si l'érosion du vignoble turc se poursuit, c'est donc la baisse du vignoble de l'UE à 27 qui imprimera le sens de l'évolution du vignoble mondial entre 2009 et 2010. Ce recul pourrait atteindre 70 000 ha, après que le vignoble mondial ait déjà reculé de 90 000 ha (quantification provisoire) entre 2008 et 2009.

Prix national de l'œnotourisme

2^e édition

 La 2^e édition du Prix national de l'œnotourisme, organisé par le Conseil supérieur de l'œnotourisme et financé par FranceAgriMer, récompensera les meilleures initiatives individuelles ou collectives qui contribuent à la promotion de l'œnotourisme en France. Si vous ouvrez votre caveau. organisez des manifestations culturelles, pédagogiques, sportives ou ludiques, si vous avez des chambres d'hôtes et faites de la restauration sous des formes diverses ainsi que la promotion de vos produits œnotouristiques, vous pouvez poser votre candidature dans l'une des cinq catégories qui vous concernent.

Pour en savoir plus et retirer votre dossier de candidature, allez sur le site www.prix-oenotourisme.com
Vous pouvez également contacter l'agence chargée de l'organisation de ce prix par mail à redaction@lcommunication.fr ou par téléphone au 01 48 80 32 91.
Date limite de dépôt des dossiers : 31 décembre 2010.

AGENDA

- > 15 décembre : groupe de travail du Conseil sur les paiements de l'enveloppe nationale de l'OCM
- > 15 décembre : Conseil spécialisé de la filière viticole
- > 16 décembre : conférence de presse
- > 19 janvier 2011 : Conseil spécialisé de la filière viticole
- > 20 janvier 2011 : conférence de presse
- > 16 février 2011 : Conseil spécialisé de la filière viticole
- > 17 février 2011 : conférence de presse

En matière de production de vins (hors jus & moûts) :

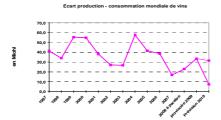
- > au plan de l'UE à 27, le fait marquant reste la succession de quatre récoltes faibles (2007 à 2010), après des productions 2005 et 2006 que l'on peut qualifier quantitativement de moyennes. Au total, les prévisions des principaux pays producteurs de l'UE s'inscrivent en recul par rapport à celles de 2009. Au mieux, elles sont à niveau équivalent. Ainsi l'Italie enregistrerait un recul sensible de sa production vinifiée: 42,6 Mhl (-11 % par rapport à 2009), et l'Allemagne et la France des reculs plus modestes, quoique non négligeables, respectivement à 8,8 Mhl (-5 % par rapport à 2009) et 44,8 Mhl (-2 % par rapport à 2009). Seule l'Espagne, avec 35,1 Mhl vinifiés, demeure stable parmi les trois grands pays producteurs européens;
- > en dehors de l'UE à 27 (toujours en absence d'informations conjoncturelles sur la Chine), après un recul en 2007, notamment dû à l'impact important de la sécheresse en Australie, les pays de l'ensemble hémisphère sud / USA + Suisse avaient en 2008 et 2009 retrouvé des niveaux de production similaires à celui de 2006. La production 2010 s'inscrirait en recul de près d'1Mhl par rapport au résultat 2008.

Ces informations conduisent à proposer une projection de la production de vins 2010 au niveau mondial comprise entre 254,9 et 263,5 millions d'hl. C'est le niveau le plus faible de production de vins de la dernière décennie, excepté la récolte 2002 (257,1 Mhl). Cette évolution conduit à un niveau mondial de disponibilités en vins que l'on peut qualifier de très modeste du fait de la combinaison d'un niveau de production à nouveau faible et de stocks de report qui devraient être globalement peu importants. Toutefois, l'analyse gagnerait à pouvoir être menée par segments de marché.

À cette période de l'année, on ne dispose à l'évidence pas d'informations consolidées sur le niveau de consommation des principaux marchés. On recourt donc ici à une projection du niveau de consommation mondiale à partir du renversement de tendance observée dans l'évolution de la demande à partir de la seconde moitié de la décennie 1990. Cet exercice est particulièrement périlleux pour 2010. En effet les premiers signes de la crise économique mondiale, perceptibles dès le dernier trimestre 2008, ont conduit à un repli conséquent de la demande, et il est particulièrement délicat d'anticiper la rapidité de la sortie de crise mondiale, pourtant annoncée, et sa répercussion sur le niveau de la demande. Dès lors, deux scénarios peuvent être envisagés :

- > avec la sortie de crise, l'évolution tendancielle linéaire à la hausse de la consommation mondiale en volume serait retrouvée ;
- > l'année 2010 continuerait d'exprimer, quoique de manière atténuée, la dépression constatée depuis la fin de 2008 ; en conséquence, sous l'effet d'une diminution du volume des échanges, le niveau de consommation, notamment des pays importateurs les plus marqués par la crise, continuerait de diminuer ; il s'inscrirait donc à nouveau en baisse par rapport au niveau de consommation provisoire établi pour 2009.

L'écart production/consommation devrait, en 2010, se situer à un niveau très bas (19,4 Mhl en milieu de fourchette d'estimation), mais il serait positionné dans une fourchette elle-même large comprise entre 7,3 Mhl, si la demande se redresse fortement et 31,5 Mhl dans le cas contraire. Quoiqu'il en soit, ces deux scénarios se dérouleront dans un contexte de production mondiale faible.



Pour plus d'information : patrick.aigrain@franceagrimer.fr





VİTİCUİTUFES est une publication de la direction Animation des filières de FranceAgriMer. Responsable de publication: Fabien Bova. Rédaction: Éric Rosaz. Copyright: tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation de FranceAgriMer. Clause de non-responsabilité: la délégation Vins s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés.

Tableau de bord

> Le tableau de bord de la filière Vins de FranceAgriMer

novembre 2010

Marchés à la production vrac

	Volumes*		
	Rouges	Rosés	Blancs
Vins de France (SIG)	\(\) (- 31 %)	\(\) (- 49 %)	
Vins de France (SIG) cépage	⊘ (% ns)	⊘ (% ns)	⊘ (% ns)
Vins de France IGP	\(\) (- 42 %)	\(\) (- 13 %)	\(\) (- 29 %)
Vins de France IGP cépages	\(\) (- 42 %)	\(\) (- 14 %)	\(\) (-23 %)
Vins de France AOC	ns	ns	ns

(*) Évolution des échanges cumulés par rapport à 3 mois de campagne 2009/10 pour les VSIG et les IGP.

	Prix*		
	Rouges	Rosés	Blancs
Vin de France (SIG)	⊘ (+ 26 %)		\(\) (- 41 %)
Vin de France (SIG) cépage	ns	ns	ns
Vins de France IGP	⊘ (+ 23 %)	⊘ (+6%)	\(\) (- 2 %)
Vins de France IGP cépages			\Delta (- 3 %)
Vins de France AOC	ns	ns	ns

(*) Évolution des prix moyens pondérés par rapport à 3 mois de campagne 2009/10 pour les VSIG et les IGP.

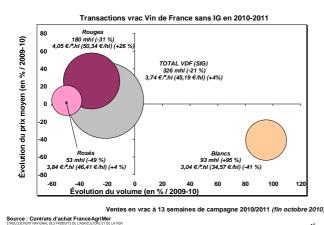
Source : contrats d'achat FranceAgriMer / Inter Oc / Organisations interprofessionnelles AOC.

A trois mois du début de la campagne 2010-11, les transactions en Vins de France sans indication géographique restent réduites et traduisent une relative faiblesse des disponibilités globales de la campagne en vin rouge. Fin octobre 2010, les ventes de ces vins toutes couleurs confondues ne s'élèvent encore qu'à 326 000 hl en net retrait (- 21 %) par rapport à celles de la campagne précédente à cette même date. Cette situation résulte toutefois essentiellement d'un recul des échanges des vins rouges et rosés (233 000 hl; -36 % / 2009-10). Les transactions cumulées en blanc (93 000 hl; +95 %) sont par contre en forte hausse par rapport à l'année dernière.

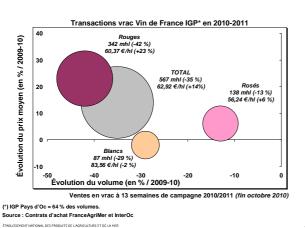
Compte tenu de la tension qui peut s'exprimer sur les volumes, les prix moyens des vins rouges (4,05 €/°.hl; +26 % / 2009-10) et, à un moindre degré, des vins rosés (3,84 €/°.hl; +4 %) sont en nette progression par rapport à ceux que l'on pouvait observer sur le début de la campagne précédente. La valorisation des blancs (3,04 €/°.hl; -41%) apparaît par contre en forte baisse par rapport à 2009-10.

Toutes couleurs confondues, les transactions sur le millésime 2009 constituent encore l'essentiel des échanges. Le nouveau millésime représente tout de même près de 20 % des volumes enregistrés avec une valorisation supérieure à celle des millésimes plus anciens.

Fin octobre 2010, l'évolution des ventes des vins sans indication géographique mentionnant un cépage est par contre positive avec une progression des échanges en rouge (26 000 hl contre 9 000 hl fin octobre 2009), rosé (5 000 hl contre 2 000 hl) et blanc (49 000 hl contre 4 000 hl) qui semble traduire un certain intérêt des opérateurs pour ce produit. Les transactions cumulées de ces vins restent toutefois relativement modestes par rapport à l'ensemble des volumes commercialisés en Vins de France sans IG. De manière générale, les prix moyens pratiqués sur les différents cépages sont aussi supérieurs à ceux de la campagne précédente, à l'exception de celui de l'ugni blanc qui reste proche de ses faibles niveaux de 2009-10.

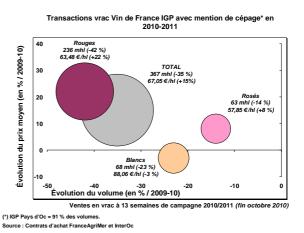


Au regard de la faiblesse des disponibilités qui semble se manifester aussi sur les vins de France à indication géographique, le marché de ces vins à fin octobre 2010 apparaît globalement tendu avec des transactions cumulées depuis le début la campagne (567 000 hl ; -35 % / 2009-10) qui sont très inférieures à celles de l'année dernière à cette même date. A la différence de ce que I'on peut observer sur les vins sans indication géographique, cette situation résulte d'un recul des ventes sur toutes les couleurs, se traduisant aussi par une progression importante des prix moyens en rouge (60,37 €/hl; +23 % / 2009-10) et en rosé (56,24 €/hl; +6 %). Le cours moyen des blancs est par contre en légère baisse par rapport à l'année dernière à 83,56 €/hl (-2% / 2009-10). Le millésime 2009 représente ici aussi une proportion importante des transactions observées. On constate cependant une arrivée plus précoce que l'année dernière des vins de la nouvelle récolte qui représentent pour l'instant 13 % des ventes enregistrées (contre 3 % en 2009-10) et bénéficient aussi d'une valorisation supérieure à celle des vins plus anciens.



De manière similaire, les ventes cumulées de vins à indication géographique de cépage apparaissent en net retrait par rapport au début de la campagne 2009-10. A fin octobre 2010, les transactions de ces vins toutes couleurs confondues s'élèvent ainsi à 367 000 hl, ce qui représente une baisse des échanges de 35 % par rapport à la campagne précédente. Comme sur

l'ensemble des vins à IGP, la progression des prix par rapport au début de la campagne 2009-10 est importante sur les cépages rouges (+22 % en moyenne à 63,48 €/hl) et à un moindre degré sur les rosés (+8 % en moyenne à 57,85 €/hl). Les cours des cépages blancs sont quant à eux légèrement inférieurs à 88,06 €/hl (-3% / 2009-10).



Compte tenu du poids des vins de l'IGP Pays d'Oc au sein de ce segment du marché (91 % des transactions en volume), cette situation résulte essentiellement de l'évolution des échanges de ces vins qui enregistrent, toutes couleurs confondues, une baisse assez nette par rapport à la campagne précédente (336 000 hl; -37% / 2009-10) et une forte progression de leur prix moyen rouge/rosé (61,43 €/hl; +18 %). Les cours des blancs restent par contre stables par rapport à l'année dernière, soit 91,61 €/hl de moyenne depuis le début de la campagne.

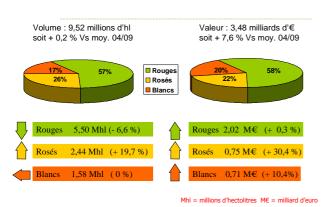
Consommation

Pendant la campagne 2009/2010, les ventes de vins tranquilles réalisées en grande distribution (hors Hard Discount) représentent 9,5 millions d'hectolitres pour un chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros.

Comparés à la campagne 2008/2009, ces chiffres traduisent un recul de -0.1 % en volume et une hausse de +1.3 % en valeur. Cependant, comparés à la moyenne des cinq campagnes précédentes, ces mêmes chiffres reflètent une croissance de +0.2 % en volume et +7.6 % en valeur.



Le marché des vins tranquilles par couleur Campagne 2009/2010 Vs moyenne 04/05-08/09



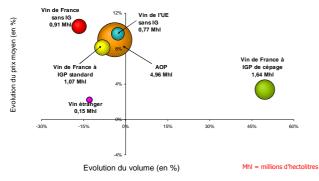
Le prix moyen de vente des vins tranquilles en grande distribution, établi à 3,7 €/litre pour la campagne 2009/2010, est en augmentation de + 1,4 % par rapport à la campagne 2008/2009, et + 7,4 % par rapport à la moyenne des cinq campagnes précédentes.

(source SymphonylRI - élaboration FranceAgriMer)

En termes de couleurs, les ventes de vins rosés augmentent de + 19,7 % en volume et + 30,4 % en valeur par rapport à la moyenne des cinq campagnes précédentes; les ventes de vins blancs restent stables en volume et progressent de + 10,4 % en valeur, tandis que les rouges enregistrent un recul de - 6,6 % en volume mais augmentent de + 0,3 % en valeur.

S'agissant des catégories de vins tranquilles, seule la catégorie des Vins de France à IGP de cépages progresse par rapport aux cinq dernières campagnes, soit + 49,7 % en volume et + 52,4 % en valeur, avec un prix moyen en augmentation de + 3,4 % à 2,6 €/litre.

Évolution des ventes de vins tranquilles par catégorie Campagne 2009/2010 Vs moyenne 04/05-08/09



(source SymphonyIRI – élaboration FranceAgriMer)

Les ventes de Vins de France à IGP standard reculent de -8.4 % en volume et progressent de +3.8 % en valeur, dans un contexte de hausse du prix moyen de vente de +8.1 % à 2.4 €/litre.

Les ventes de Vins de France sans IG baissent en volume (- 16,6 %) et en valeur (- 9,2 %), malgré une augmentation de + 10,5 % du prix moyen de vente, à

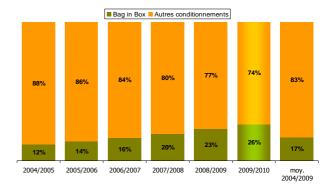
1,9 €/litre, tandis que les ventes de vins sans IG originaires de l'UE reculent de -2.8 % en volume et progressent de +7.1 % en valeur avec un prix moyen en hausse de +9.7 % à 1.3 €/litre.

Les ventes de vins AOC reculent de -3.9 % en volume et progressent de +4.9 % en valeur, dans un contexte de hausse de +9 % du prix moyen, à 5.1 €/litre.

Enfin, les ventes de vins étrangers enregistrent un recul de − 12,9 % en volume et − 10,9 % en valeur, avec un prix moyen fixé à 3,3 €/litre, soit en augmentation de + 2,2 % par rapport à la moyenne des cinq campagnes précédentes.

Au cours de la campagne 2009/2010, près de 2,5 millions d'hectolitres de vins tranquilles conditionnés en bag in box ont été vendus en grande distribution, soit 14,7 % de plus qu'en 2008/2009, + 56,7 % par rapport à la moyenne des cinq campagnes précédentes.

Évolution de la part de marché volume du Bag in Box dans les ventes de vins tranquilles en GD



(source SymphonyIRI – élaboration FranceAgrilMer)

Le poids des vins tranquilles commercialisés en bag in box en grande distribution s'établit à 26,4 % pour la campagne 2009/2010, au lieu de 16,9 % pour la moyenne des cinq campagnes précédentes.

Les ventes de vins étrangers en bag in box enregistrent la plus forte augmentation en volume par rapport à la campagne 2008/2009, soit + 54,1 %.

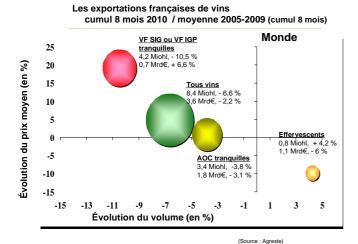
Toutefois, comparées aux cinq campagnes précédentes, ce sont les ventes de Vins de France à IGP de cépages qui enregistrent la plus forte croissance, à + 78,7 % soit 1,06 mhl au lieu de 0,597 mhl.

Source : panel de distributeurs Symphony IRI



Commerce extérieur

Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, les exportations françaises de vins vers le monde enregistrent, à 8 mois 2010, une baisse de près de 7 % en volume et 2 % en valeur. En revanche, le prix moyen de ces exportations est en progression de près de 5 % avec 4,31 €/litre sur les 8 premiers mois de l'année contre 4,11 €/litre sur la moyenne quinquennale des 8 premiers mois.

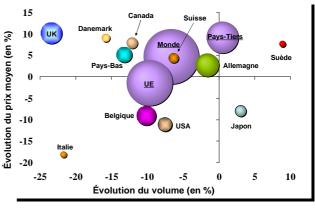


Le détail par produit à 8 mois 2010 (par rapport à la moyenne quinquennale) n'est évidemment pas homogène :

- Les vins effervescents connaissent un redressement de 4 % en volume mais un recul de 6 % en valeur. Le prix moyen (13,76 €/litre) est en baisse de près de 10 %.
- Les vins tranquilles subissent une baisse des volumes exportés. Cette diminution des volumes est marquée pour les VF IGP et VF SIG qui enregistrent un recul de plus de 10 % en volume. Ces derniers connaissent cependant une progression en valeur de près de 7 % soit une hausse du prix moyen de plus de 19 % avec 1,66 €/litre. Les vins AOC/AOP enregistrent une diminution en volume moins marquée (- 4 %) mais ces vins subissent également une baisse en valeur (- 3 %), pour un prix moyen resté stable (+ 1%).

Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, les exportations, globalement en retrait, sont encourageantes vers les pays tiers (hors USA) avec une progression de 0,5 % en volume et 10 % en valeur. En outre, la reprise au sein de l'Union Européenne est plus mitigée, en particulier pour le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Belgique, qui sont nos principaux marchés.

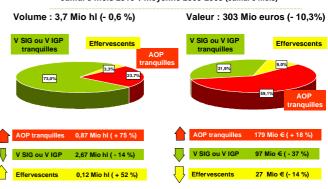
Les exportations françaises de vins (en volume) cumul 8 mois 2010 / moyenne 2005-2009 (cumul 8 mois)



(Source : Agreste)

Tout en restant prudents pour le second semestre à cause de l'évolution défavorable de la parité euro/dollar, on note que par rapport à l'année 2009, les exportations françaises sur les huit premiers mois 2010 sont en croissance. Celles-ci ont atteint 8,4 millions d'hectolitres (soit + 6,5 % par rapport à la même période de 2009) et 3,6 milliards d'euros (soit + 12,5 % par rapport à la même période de 2009).

Importations françaises de vins : le marché par catégories cumul 8 mois 2010 / moyenne 2005-2009 (cumul 8 mois)



(Source : Agreste)

Les **importations françaises à 8 mois**, proches des 3,7 millions d'hectolitres sont stables par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Le montant total de ces importations, 303 millions d'euros, est lui en baisse de 10 %.

Sur ces 3,7 millions d'hectolitres, 89 % des importations proviennent de l'Union Européenne (Espagne 58 %, Italie 18 %, Portugal 8 %) et 11 % des pays tiers (USA 2%, Chili 3 %, Afrique du Sud 2 %, Australie 1 %).